LAIGNEVILLE

bulletin septembre 2015

Chères Laignevilloises, chers Laignevillois,

L'équipe municipale est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle rentrée scolaire et nous espérons que chacun d'entre vous a pu profiter pleinement de quelques vacances pour recommencer en pleine forme cette nouvelle saison.

Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, la saison estivale n'a pas été synonyme de repos pour notre ville : la rue Maubertier a été entièrement refaite, et les rues de Rousseloy et de Soutraine ont été rénovées et sont à nouveau praticables.

Nous avons aussi profité de la période de vacances pour remettre en état un certain nombre de structures associatives : La salle de danse et le dojo du gymnase ont été entièrement rénovés, ainsi que les vestiaires attenants, et les vestiaires du stade de Football ont été réhabilités aussi, notamment les sols et toutes les portes et boiseries. Quant au City Stade nous espérons pouvoir l'inaugurer le 13 Septembre lors de la journée de « l'Oise fête les sports » qui sera organisée sur notre commune

L'ensemble des écoles a aussi fait l'objet d'une attention particulière, les nettoyages estivaux ont été faits de façon approfondis et nos enfants retrouverons des bâtiments dans un état impeccable. Ce résultat a été obtenu grâce au travail de l'ensemble des personnels communaux et la mise en place d'une nouvelle organisation et de nouveaux procédés de travail.

Quelques nouveautés aussi pour les écoles puisque nous ouvrons deux classes supplémentaires pour cette rentrée. Les bâtiments ont été livrés, nous les avons meublés et ils sont fin prêts à recevoir nos enfants.

Dans le même esprit, face à l'augmentation importante des effectifs, il a été décidé d'ouvrir un troisième restaurant scolaire à l'école de Sailleville. Ainsi chaque groupe scolaire disposera de sa propre cantine. Cela permettra aux enfants de manger dans de meilleures conditions et d'augmenter la sécurité en renonçant aux transports par bus tous les midis.

Concernant la sécurité routière, nous avons rafraîchi les peintures au sol, de nouveaux passages protégés ont été créés, ainsi que des places "handicapés". Des nouveaux ralentisseurs ont été posés rue Victor Hugo à Sailleville et rue Camille Corot, et d'autres le seront prochainement aux abords de l'école de l'Aunois.

Comme vous le voyez, l'été a été particulièrement actif sur notre ville et nous avions à cœur de réaliser l'ensemble de ces travaux avant la rentrée scolaire.

Tout cela nous l'avons réalisé dans un contexte pourtant difficile pour la majorité des villes du fait du désengagement de l'Etat dans les dotations aux communes. Pour Laigneville la perte est de 82 000 Euros pour cette année, et la baisse étant prévue aussi les deux prochaines années, ce sont près de 200 000 euros annuels que notre commune ne percevra plus de l'Etat.

Heureusement grâce au travail que nous avons engagé sur le budget l'année dernière, nous avons la garantie que les baisses de dotations seront compensées par le gain de nouvelles recettes. Elles seront issues d'une part de nos négociations avec des structures intercommunales à qui nous versions trop d'argent jusqu'à maintenant, d'autres part par la renégociation de tous les prêts que la commune a contracté ces dernières années.

Tout cela nous permettra de poursuivre notre politique d'investissement et de remise à niveau des structures communales sans augmenter les taux d'imposition et en améliorant notre capacité d'autofinancement.

Sur ces notes encourageantes, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale et de tous les employés communaux, une bonne rentrée 2015 et nous continuerons à œuvrer pour que tous ensemble nous puissions bien vivre à Laigneville.

Votre maire, Christophe DIETRICH

02

LES FESTIVITES DU 14 JUILLET

Cette année, au lieu d'attendre le lancement du premier marron d'air du feu d'artifice pour rassembler les laignevillois, nous avons décidé de commencer la soirée un peu plus tôt autour d'une paëlla géante.
Plus de 70 personnes se sont réunis pour partager ce moment de convivialité. Elles ont été accueillies par la commission fête, qui leur a remis pour l'occasion un accessoire festif (colliers de fleurs, chapeaux ou lunettes) de couleur jaune, histoire de s'accorder au soleil un peu timide ce jour là !!!!

Après une soirée rythmée, en piste pour les jeux du 14 juillet sur le parc de la Mairie, pas moins de 12 jeux aussi divers que variés attendaient petits et grands.
A l'issue des 3 h de rires, batailles d'eau, bonne humeur, et tamponnage de cartes, le tirage des 120 lots a été effectué sous le contrôle du Maire, une télé, une chaîne hifi, un micro-ondes, ou encore une tablette ont été remportés par nos jeunes et

Après deux heures et demi de bonne humeur, place au feu d'artifice.
Tiré par la société Techma Production, il a éclairé le ciel de notre commune pendant près de 20 minutes, bombes et cascades féériques se sont enchaînées au son des musiques de films fantastiques, sous les yeux émerveillés des petits et grands spectateurs.
Enfin, pour conclure cette soirée festive, la place Henri Barbusse s'est transformée en piste de danse géante pour le traditionnel bal, rythmé par "Pat'Anim" jusqu'à 1h du matin : l'ambiance était belle et bien à la fête.

moins jeunes concitoyens, la joie sur leur visage faisait plaisir à voir.
Pour finir, nous tenions à remercier les membres bénévoles de la commission fête, aux jeunes de la com-ado-fête et à l'association "la passerelle" pour l'animation des stands.

Edité par AGECOM PUBLICATION
25 av. Jean Mermoz - 91320 WISSOUS
Tél. 01 60 11 90 61 - Port. 06 35 37 29 43
E-mail : agecom.publication@yahoo.fr
Maquette : AA 01 41 79 02 02

Cérémonie de remise des médailles du travail du 14 juillet

C'est une tradition fort ancienne qui remonte à 1886 que de féliciter et récompenser les employés fidèles depuis de longues années à une entreprise à qui ils ont rendu de bons et loyaux services.
Dans le monde d'aujourd'hui, rares sont ceux qui peuvent s'enorgueillir d'avoir passé 20, 30, ou 38 ans dans la même entreprise
Réussir ce n'est pas forcément changer plusieurs fois d'entreprise. Echapper aux rachats, aux fusions, aux démantèlements, aux restructurations, aux dégraissages, aux allégements d'effectifs, aux plans sociaux, aux délocalisations, etc… Ce n'est pas seulement du courage, du sérieux, de l'assiduité, c'est aussi du talent ! C'est le talent d'avoir su acquérir une formation polyvalente mais pointue et évolutive, d'avoir su choisir un métier à perspectives, une entreprise d'avenir et enfin d'avoir su œuvrer à sa prospérité.

Aussi, il nous semblait normal de récompenser publiquement ces femmes et ces hommes qui ont donné une grande partie de leur vie à la réussite de leur entreprise. Chaque année, ce sont deux promotions qui sont nommées et la municipalité à décidé de mettre en place une cérémonie officielle de remise de médailles lors des commémorations patriotiques.
Désormais chaque 14 Juillet nous remettrons les médailles du travail de la promotion de Janvier, et lors de cérémonies du 11 Novembre nous remettrons les médailles aux récipiendaires de la promotion du mois de Juillet.
Cette première cérémonie simple et chaleureuse s'est conclue autour d'un apéritif républicain, et le conseil municipal félicite une fois encore chaleureusement les heureux récipiendaires

04

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

LAIGNEVILLE A LA MER !

Pour la première fois, la ville et le CCAS ont affrété deux bus le 19 juillet et le 09 Août pour offrir une journée à la mer aux Laignevillois. Après un démarrage au diesel des réservations, les 2 cars ont bel et bien été remplis et de nombreux habitants ont pu profiter d'une journée de repos au soleil des plages de la côte picarde.
Les départs ont eu lieu à 8h30, et grâce à la ponctualité de chacun aucun retard n'a été constaté, les vacanciers d'un jour ont déposé leurs sacs en soute, ont répondu à l'appel, se sont installés, attachés... et zou !!
Les voilà partis pour Quend-plage
Une fois sur place, tout le monde a eu quartier libre, le seul impératif étant de revenir a 17h45 au bus afin d'éviter un possible retour en stop ou marche à pied pour les plus courageux... Mais une fois encore tout le monde a été ponctuel et les retours se sont passés dans une ambiance détendue et conviviale après une journée ou chacun aura pu profiter pleinement de l'air marin et de la plage.

La météo clémente a permis aux voyageurs de passer d'agréables journées sans souffrir trop de la chaleur, ni de la différence de température entre l'air et la mer d'ailleurs !
Quelques coups de soleil ont quand même été aperçus sur quelques bouts de nez des petits mais aussi des grands !
Face à ce premier succès, la municipalité, et le CCAS renouvelleront l'opération, et nous espérons que les plus timides d'entre vous s'inscriront l'année prochaine et profiteront pleinement d'une journée au grand air en famille, entre amis ou entre voisins.

Tout comme l'année dernière le CCAS propose une aide aux familles non imposables (hors défiscalisation) pour l'accessibilité au sport et à la culture.
Cette aide concerne les enfants de 3 à 18 ans, le montant sera au maximum de 70€ par enfant étant entendu que les 15€ versés par le Conseil Départemental de l'Oise seront défalqués.
De plus nous étendons cette aide aux enfants dont le sport n'est pas praticable sur la commune (exemple boxe, basket etc....)
Pièce à fournir et à remettre à l'association sportive avant le 15 novembre 2015 dernier délai (passé cette date les dossiers ne seront plus traités)

- photocopie du livret de famille,
- justificatif de domicile
- photocopie de l'avis de non imposition
- attestation d'inscription au sport

Pour les bons Cultura le dossier devra être déposé en mairie avec les pièces justificatives suivantes

- photocopie du livret de famille,
- justificatif de domicile
- photocopie de l'avis de non imposition
- RIB
- facture d'achat de livres ou articles arts plastiques

Dernier délai du dépôt des dossiers le 15 novembre 2015.

L'équipe du C.C.A.S

05 CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LES DÉCHARGES SAUVAGES : L'AFFAIRE DE TOUS !

Bien que les déversements de déchets en pleine nature aient considérablement baissé ces derniers mois suite aux actions que nous avions menées en Novembre dernier, nous avons eu la désagréable surprise de retrouver quatre dépôts début Juillet sur notre commune.

Les élus restituent les déchets aux propriétaires indélicats

Grâce aux éléments retrouvés sur place et aux voisins vigilants, nous avons pu identifier les quatre auteurs de ces faits. Les deux premiers dépôts étaient des gravats de chantier, l'un d'un cabinet de dentiste de Seine et Marne, et le second d'une Pizzeria de Saint Maximin en cours de rénovation. Les deux autres dépôts étant constitués de déchets verts déversés par des particuliers.

Jusqu'à maintenant la justice a systématiquement classé toutes les plaintes que nous avions déposées, y compris lorsque nous leur avons fourni toutes les preuves matérielles. Il nous a été répondu que soit les faits n'étaient pas assez caractérisés, soit que le parquet ayant demandé à ce que la commune soit indemnisée, cela ne nécessitait plus de poursuites. Malheureusement, la personne chargée de nous indemniser réside en Tunisie et il est à craindre que nous attendions encore longtemps notre indemnisation…

Aussi, face au sentiment d'impunité qui prévaut pour ce genre de délit, nous avons décidé de poursuivre et d'amplifier notre principe de « retour à l'envoyeur ».

Nous avons d'abord pris contact avec les deux « professionnels » responsables des déchets de chantiers et nous les avons fermement invités à revenir récupérer leurs déchets, faute de quoi nous nous en chargerions nous-mêmes. Ces deux personnes sont alors venues en pleine nuit récupérer la totalité de leurs déchets, soit environ 7 tonnes !

L'Oise Matin
Des déchets renvoyés chez les habitants

Dans le même temps, nous avons préparé deux opérations de retour qui ont été effectuées chez des particuliers de Nogent sur Oise et Laigneville en compagnie de la presse locale. Le but étant de créer une prise de conscience collective afin que chacun prenne ses responsabilités face à ce fléau qui fait de nos villes des dépotoirs et que nous ne pouvons plus tolérer.

L'inertie des pouvoirs publics en ce domaine nous oblige désormais à prendre en main nous même le respect de la nature et de notre lieu de vie. Laigneville est notre bien commun, chacun de nous souhaite vivre dans un environnement préservé, et il nous appartient à tous d'y contribuer.

Les opérations auront lieu autant de fois que nécessaire et même si les dépôts ont largement baissé depuis plusieurs mois, nous resterons extrêmement vigilants afin de faire respecter notre commune et notre environnement.

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS : LE PROJET EN VOIE DE FINALISATION

Comme nous vous l'avions annoncé il y a quelques semaines, Laigneville aura bientôt son distributeur de billets. Celui-ci sera localisé à coté de la mairie, sur la façade du nouveau bâtiment.

C'est la Société Générale qui implantera l'automate, à charge pour la mairie de préparer le local qui permettra la pose de l'appareil. La municipalité à déjà signé la convention et dans le courant du mois d'Août nous lancerons le marché pour la réalisation du local. Ce projet nécessite un investissement d'environ 35 000 Euros à la charge de la commune, mais nous sommes heureux de pouvoir ainsi faciliter la vie de nombreux Laignevillois et le développement de nos commerces locaux.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

ATOUT LOISIRS

Une nouvelle association voit le jour à Laigneville.

Venez découvrir les loisirs créatifs avec nous.

Envie d'apprendre à tricoter, à crocheter, à faire du scrapbooking… alors venez nous rejoindre pour des moments conviviaux et de partage le samedi après-midi ainsi que le mardi après-midi.

Afin de débuter nos activités nous avons besoins de fournitures aussi s'il vous reste des chutes de laines, de tissus, des vieux boutons ou toutes autres choses pouvant servir aux loisirs créatifs n'hésitez pas à venir nous les emmener à la bibliothèque, dans la caisse prévue à cet effet. Cela videra vos placards et permettra à notre association de pouvoir démarrer !

Nous serons présents lors de la fête des associations au gymnase de Laigneville.

06

SCOLAIRE

Cette année notre ville comptera près de 100 élèves de plus ! Nous aurons près de 600 élèves sur la commune en maternelle et en primaire. Cette explosion démographique se traduira par l'ouverture de deux nouvelles classes. L'une qui regroupera CE1/Grande section maternelle à l'école Georges BRASSENS et une seconde à l'école maternelle de Sailleville.

Pour répondre à l'urgence de la situation, la municipalité à fait le choix de louer deux bâtiments modulaires spécialement étudiés à l'usage des écoles. Ils intègrent toutes les normes de sécurité en vigueur et ils nous permettront d'accueillir les enfants qui s'inscriront au fur et à mesure des livraisons des logements construits ces dernières années dans notre ville.

Le choix de la location a été fait car il était le mieux adapté à la situation. D'une part cela nous permettra d'avoir toujours des bâtiments dans un état parfait, et d'autre part le projet d'aménagement de la friche Vallourec étant toujours en cours, nous sommes actuellement en négociation avec les promoteurs pour qu'ils prennent à leur charge l'édification d'un groupe scolaire qui se substituerait aux écoles Brel et Brassens avec des classes supplémentaires. Une fois cette nouvelle école construite, nous rendrons les bâtiments modulaires mais en attendant cela nous permet d'anticiper et de faire face à l'évolution démographique de la ville dans les années futures.

Toujours pour faire face à l'augmentation importante des effectifs des écoles, la municipalité a décidé l'ouverture d'une troisième cantine à l'école de Sailleville.

En effet, le nombre d'élèves pour la prochaine année scolaire nous obligeait à louer deux bus pour emmener tous les élèves le midi à la cantine de l'espace Robert DESNOYERS. Or, l'ouverture d'un restaurant scolaire dans les structures du centre de Loisirs compense largement le coût des transports quotidiens. Cela a aussi pour avantage de permettre aux enfants de manger dans des conditions optimums et d'améliorer la sécurité en ne les transportant plus d'un site à un autre.

Ces mesures ont été prises pour répondre aux besoins de notre ville face à sa croissance démographique qui évoluera encore avec les arrivées prévues de nouvelles familles et nous évaluerons en cours d'année les éventuels aménagements à y apporter.

PATRIMOINE

Bien vivre à Laigneville c'est aussi préserver et embellir le patrimoine qui nous entoure.

A ce titre, la municipalité est un partenaire incontournable de l'ensemble des associations, des bénévoles et des bienfaiteurs qui travaillent à la préservation des biens historiques de la ville.

Depuis près de 11 ans la Chapelle Saint Louis de Sailleville est en cours de restauration et les travaux arrivent désormais presque à leur terme. La municipalité a été sollicitée afin de contribuer à la finition de ces travaux et nous avons décidé de prendre en charge la rénovation totale du sol de la chapelle.

Ce lieu aura une vocation culturelle et artistique (expositions, musique…) et sera ainsi rendu accessible à tous les Laignevillois dans les prochains mois.

Autre chantier prévu : L'imposante croix située devant la chapelle Saint Rémy commence à montrer des signes de faiblesse. Cette croix, a été érigée par souscription paroissiale en 1894 et le Christ fut offert par Madame HUTELLIER. Elle a été restaurée une première fois en 1960. Depuis, il devenait urgent de faire l'état des lieux de la stèle afin de la préserver et l'expertise a confirmé le besoin de rénovation. Celle-ci interviendra courant septembre avec le remplacement de la structure en bois et la rénovation de la stèle en pierre.

LES PREMIÈRES RÉNOVATIONS ACHEVÉES

La période estivale a été mise à profit pour rénover plusieurs rues de la commune.
La rue de Soutraine qui avait été rendue impraticable lors de la création du nouveau quartier des Sablons a été recouverte d'un enrobé gravillonné bi-couche qui la rend de nouveau parfaitement utilisable dans des conditions de sécurité normales.
Même chose pour la rue de Rousseloy dont les nids de poule étaient devenus un enfer pour les riverains et ceux qui se rendaient au « Pawnee Ranch ». Il reste certes quelques petites imperfections du fait de la forte dégradation de la route avant la pose de l'enrobé gravillonné mais elles seront gommées dans les semaines à venir. Toutefois cette route est de nouveau parfaitement praticable en toute sécurité.

Enfin, la rue Maubertier qui donne directement sur l'école maternelle et qui était devenue dangereuse et quasi impraticable depuis de nombreux mois a été entièrement rénovée. Les canalisations d'eau ont été remplacées et la totalité de l'enrobé de la route et des trottoirs ont été refaits. Désormais le stationnement s'effectuera sur l'autre coté de la chaussée afin de faciliter l'accès des riverains à leurs propriétés et pour permettre un accès plus facile au trottoir. La totalité de la rénovation répond aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) et facilitera l'accès aux poussettes.
Dès à présent nous travaillons à la préparation d'autres chantiers de rénovation de voiries pour l'année prochaine mais dès la rentrée nous procéderons au remplacement de l'ensemble des luminaires des quartiers des Aulx Piquettes, des venelles et de la rue George Sand. Les luminaires existants étant soit détruits soit vétustes, ils seront remplacés pas des lampadaires neufs, plus robustes, et avec des ampoules à faible consommation d'énergie.

UN NOUVEL ENCADRANT

Monsieur Olivier TIMON assurera désormais l'encadrement du personnel chargé de l'hygiène et de la propreté des locaux.
Agé de 43 ans, monsieur Timon a fait toute sa carrière dans le secteur de l'hygiène, de la propreté et de l'encadrement. Ingénieur Qualité et directeur d'exploitation des plus grosses entreprises du secteur, notre ville pourra compter sur ses compétences et ses connaissances pour offrir aux bâtiments communaux (écoles, gymnases, salle des fêtes, bibliothèque…) une propreté qui fera honneur à notre ville et au travail de l'ensemble des employés communaux.

DES EQUIPEMENTS SPORTIFS RENOVES

Comme nous l'avions évoqué dans nos précédents bulletins, nous avons profité de la pause estivale pour réaliser la rénovation de plusieurs équipements sportifs et associatifs. Dans un souci d'économie et parce que nous disposons de personnels qualifiés pour réaliser ces travaux, nous avons fait le choix de les faire en régie.
C'est ainsi que toute la partie arrière du Gymnase a été rénovée par les services techniques de la commune. Cela comprend l'ensemble des vestiaires et des couloirs, la salle de danse et le Dojo.
Toutes les salles ont été repeintes, les vitrages et les portes de sécurité ont été remplacés par du matériel neuf, et le sol de la salle de danse a été totalement rénové après plusieurs ponçages et la pose de plusieurs couches de « lazure » teinte chêne clair.
Dans le même temps, les panneaux isolants de la grande salle ont été remplacés et des filets de protection ont été posés derrière les buts afin de les protéger.
Cette année la rénovation a été faite sur les salles annexes du gymnase et l'année prochaine c'est l'ensemble de la grande salle qui sera entièrement repeinte et remise en état, puis durant l'été 2017, les murs extérieurs seront repeints.
le gymnase aura ainsi été entièrement rénové en trois étés pour offrir à nos associations sportives des structures dignes de ce nom qui leur permettront de se développer dans les meilleures conditions.
Les vestiaires du club de football ont aussi été en partie rénovés. L'ensemble des boiseries (bancs, portes, porte-manteaux) ont été remises en état et repeintes, et les sols ont été entièrement refaits à neuf. L'année prochaine l'ensemble des murs seront rafraichis pour offrir à notre club de foot un bâtiment digne de recevoir toutes les équipes extérieures dans de bonnes conditions.
De même, nous préparons pour l'année prochaine la possibilité de remettre en état la pelouse avec un entretien annuel spécifique réalisé par une entreprise spécialisée.
Enfin, le « city stade » sort de terre et devrait être inauguré le 13 Septembre lors de la journée de « L'Oise fête les sports ».
Comme vous le voyez, l'été a été « sportif » pour nos employés communaux qui ont travaillé sans compter pour avoir dès la rentrée des équipements à la hauteur des attentes des administrés et des licenciés des associations.
La municipalité remercie l'ensemble des clubs impactés par ces travaux pour leur coopération et leur compréhension qui nous ont permis de travailler dans des conditions parfaites, rendant ainsi possible la réalisation de tous ces travaux en seulement deux mois.

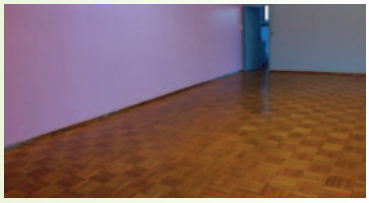

VOS RENDEZ VOUS

Les associations seront à l'honneur en septembre :

- **le SAMEDI 5 de 14h à 18h, AU GYMNASE :** journée des inscriptions

- **le DIMANCHE 13 de 14h à 18h,** nous accueillerons, sur la place Henri Barbusse " l'Oise fête les sports", manifestation organisée par le conseil départemental. Vous aurez la possibilité d'essayer une ou plusieurs disciplines sportives grâce aux associations et clubs mobilisés pour l'occasion.

- **le DIMANCHE 27 de 6h à 18h,** brocante organisée par l'association détente et loisirs (ADEL) dans le quartier de l'Aunois et sur la place Henri Barbusse

En octobre :

- **le SAMEDI 31, 19h** place de la mairie : défilé d'halloween (départ 19h30).

LE BLACK PEARL

Du 18 septembre au 31 octobre le pub "LE BLACK PEARL" situé rue du 8 mai à Laigneville diffusera sur écran géant les matchs les plus attendus de la coupe du monde de rugby 2015 : celui d'ouverture (18/09 à 21h), tous ceux du XV de France (le 19/09 à 21h, le 23/09 à 21h, le 1/10 à 21h, le 11/10 à 17h45) ainsi que les demi-finales (le 24/10 et 25/10) et bien sûr la finale (31/10).